

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

WEST AFRICA

APPEL À CANDIDATURE POUR LES MEMBRES DE JURY

Partenariat Afrique-Europe pour la Culture : Composante Afrique de l'Ouest

1. INTRODUCTION

Le Goethe-Institut, dans le cadre du projet « Partenariats Afrique-Europe pour la culture : Afrique de l'Ouest », financé par l'Union européenne (UE), invite les acteurs et professionnels de la culture de l'Afrique de l'Ouest et d'Europe à postuler pour le recrutement des membres de jury pour l'évaluation des propositions pour la sélection des 6 festivals majeurs dont l'appel à candidature a été lancé en octobre 2025.

Cet appel à candidature vise à sélectionner sept (7) personnes physiques pour siéger en tant membres du jury chargé de l'évaluation des projets soumis par les festivals afin de sélectionner 6 festivals qui se verront octroyer la subvention de 100,000 € chacun.

2. PAYS CONCERNES

- ✓ AFRIQUE: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
- ✓ EUROPE : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède.

3. PUBLIC CIBLE

Toute personne possédant des connaissances ou des compétences solides ou impliquée dans les domaines culturels suivants peut concourir : Cinéma, audiovisuel et animation, Patrimoine, Littérature, Musique, Arts du spectacle,

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

WEST AFRICA

Arts visuels...

Le candidat doit être :

- ✓ citoyen d'un des quinze (15) pays participants au projet: Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
- ✓ ou citoyen d'un pays membre de l'Union européenne : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède.

4. CRITERES D'ELIGIBILITE

4.1. Expertise et qualifications professionnelles

Les candidats devront justifier de :

- ✓ Une formation ou une expertise professionnelle reconnue dans les domaines de la culture, des arts, de l'événementiel culturel, des politiques culturelles ou des industries culturelles et créatives
- ✓ Une expérience significative dans la conception, l'organisation, la gestion ou l'accompagnement de festivals culturels, tant au niveau régional qu'international
- ✓ Une expérience professionnelle minimale de 5 à 10 ans dans le secteur culturel

4.2. Expérience en Afrique de l'Ouest et à l'international

- ✓ Expérience confirmée de travail dans un ou plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest
- ✓ Expérience complémentaire dans des contextes internationaux (coopérations culturelles, festivals internationaux, réseaux culturels transnationaux)

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

WEST AFRICA

- ✓ Bonne connaissance des écosystèmes culturels africains et internationaux : acteurs, modèles économiques, partenariats, mobilité artistique

4.3. Expérience en évaluation de projets culturels et festivals

Les experts devront démontrer :

- ✓ Une expérience avérée dans l'évaluation de projets culturels et/ou de festivals (appels à projets, subventions, fonds culturels, coopérations internationales)
- ✓ Une participation antérieure à des jurys, comités de sélection ou commissions d'évaluation, au niveau national, régional ou international
- ✓ Une capacité à évaluer des projets à différentes échelles (locale, régionale, internationale)

4.4 Compétences analytiques et méthodologiques

Les candidats devront disposer de :

- ✓ Une capacité à analyser les projets selon des critères combinant : qualité artistique et innovation, pertinence culturelle et ancrage territorial, faisabilité technique et financière, gouvernance et capacités organisationnelles, dimension internationale et partenariats, impact culturel, social, économique et en termes de rayonnement
- ✓ Une maîtrise des méthodes d'évaluation comparative et de priorisation des projets
- ✓ Une capacité à rédiger des rapports d'évaluation clairs, argumentés et exploitables

4.5. Éthique, indépendance et prévention des conflits d'intérêts

- ✓ Indépendance totale vis-à-vis des porteurs de projets soumis à évaluation
- ✓ Engagement formel à respecter les principes d'impartialité, d'équité et de confidentialité
- ✓ Signature obligatoire d'une déclaration d'absence de conflit d'intérêts avant toute mission

4.6. Sensibilité aux enjeux transversaux et internationaux

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

WEST AFRICA

Les experts devront démontrer une compréhension approfondie des enjeux suivants :

- ✓ Diversité et dialogue interculturel
- ✓ Mobilité des artistes et circulation des œuvres
- ✓ Inclusion (genre, jeunesse, artistes émergents, communautés locales)
- ✓ Coopération culturelle internationale et Sud-Sud / Sud-Nord
- ✓ Développement durable et responsabilité environnementale des festivals
- ✓ Contribution des festivals à l'attractivité territoriale et au rayonnement international

4.7. Compétences linguistiques

- ✓ Excellente maîtrise du français (oral et écrit)
- ✓ La maîtrise de l'anglais est fortement souhaitée
- ✓ La connaissance de langues de travail régionales ou internationales constitue un atout

4.8. Disponibilité et capacité de travail en comité international

- ✓ Disponibilité pour l'analyse approfondie des dossiers et la participation aux travaux du comité
- ✓ Capacité à travailler dans un cadre multiculturel et à distance
- ✓ Respect des calendriers et des procédures fixés par l'autorité contractante

4.9. Diversité et complémentarité des profils

Dans la constitution du comité, une attention particulière sera portée à :

- ✓ L'équilibre géographique (Afrique de l'Ouest / international)
- ✓ La diversité des disciplines artistiques
- ✓ La parité et la représentation des différentes générations
- ✓ La complémentarité entre profils artistiques, institutionnels, techniques et académiques

4.10. Dossier de candidature requis

Les candidats devront soumettre :

- ✓ Un curriculum vitae détaillé de 3 pages maximum avec des contacts de deux personnes de références professionnelles pertinentes

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

WEST AFRICA

- ✓ Une note de motivation mettant en évidence l'expérience en Afrique de l'Ouest et à l'international
- ✓ Un fichier unique comportant les diplômes, les attestations et les certificats
- ✓ Une déclaration sur l'honneur (disponible sur le site web)

Les membres sélectionnés du jury signent des accords contraignants couvrant la confidentialité, la gestion des conflits, les conditions de rémunération et les exigences en matière de disponibilité continue. Les membres du jury seront chargés d'évaluer divers projets liés aux domaines d'intérêt du projet, à savoir le cinéma et l'animation, la littérature, le patrimoine, la musique, les arts du spectacle et les arts visuels.

5. CRITERES DE SELECTION

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- ✓ Qualification académique (30%)
- ✓ Expérience professionnelle (30%)
- ✓ Expérience dans le management de projets culturels (20%)
- ✓ Expérience dans l'évaluation de projets en qualité de jury (20%)

L'évaluation se concentre sur des indicateurs de fiabilité, y compris la réputation professionnelle et académique, les références et la conduite éthique démontrée. Les candidats retenus sont invités à rejoindre le jury avec une représentation de 2/3 africains et 1/3 européens, avec une certaine flexibilité (diaspora, voix émergentes, spécialistes techniques).

Documentations exigées : La preuve documentaire des affirmations constitue un point important. La mise à disposition de toute documentation demandée consolide la candidature.

Capacité organisationnelle : capacité à gérer un travail collectif à distance en accordant du prix à l'objectivité, à la rigueur et au respect des délais et des engagements.

AFRICA-EUROPE PARTNERSHIPS FOR CULTURE

WEST AFRICA

Installations de travail : accès à des installations adéquates notamment un ordinateur avec des logiciels à jour, une source d'énergie fiable et une connexion à internet stable afin de travailler sur une plateforme en ligne.

Motivation et collaboration : clarté de la motivation et engagement à travailler en collaboration avec d'autres experts dans une dynamique d'intelligence collective.

Disponibilité et absence de conflit d'intérêt : Le travail du jury nécessite une disponibilité afin de prendre part aux formations, aux réunions et aux notations des propositions de projets. L'objectivité exige une transparence et ne saurait s'accommoder d'un quelconque conflit d'intérêt.

Considérations pour la sélection :

L'égalité des sexes et l'inclusion seront prises en compte dans la sélection des candidats. Les candidatures des femmes et des personnes handicapées sont fortement encouragées.

6. DUREE ET MODALITES DE LA MISSION

La durée maximale d'exécution de la mission d'évaluation des projets sera de 10 jours.

Un forfait de **560 euros** est prévu pour chaque membre de jury.

7. PROCESSUS DE CANDIDATURE

Le dossier complet de candidature, comprenant le curriculum vitae, la lettre de motivation, les diplômes, attestations et certificat regroupés dans un seul fichier, doit parvenir à l'adresse électronique : eup-wa@goethe.de avant la clôture de l'appel le **vendredi 27 février 2026 à 12 heures précises**.